CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E87059** **VALABLE JUSQU'AU** **13/01/2028**

ÉDITÉ LE 16/11/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2003

Raison sociale : BARBET PASCAL

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 09/05/2023

Capital : 7 600

169 RUE RENE ET GASTON CAUDRON
44150 ANCENIS-SAINT-GEREON

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANTES 449 195 668

Siret : 449 195 668 00024

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 5417191

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 144081918T001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 144081918T001

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2026

Téléphone : 02 40 83 36 24 **Fax :**

Portable : 06 82 10 03 27

Responsabilité légale :
BARBET PASCAL GÉRANT

Site Internet : http://www.maconnerie-barbet.com

E-mail : pascal.barbet0001@orange.fr

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 375 098 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité courante)	6	08/11/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

16/11/2026 16:39

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.